



MASTÈRE SPÉCIALISÉ DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ (ISCAE Rabat à Marrakech)

Le but de ce **Mastère est de permettre d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en « droit des affaires et en fiscalité des entreprises »** lesquelles permettront d'avoir une vue d'ensemble des différentes situations susceptibles de se présenter dans le monde des affaires et d'en saisir l'essentiel des impacts juridiques et fiscaux en se familiarisant avec la dimension juridique des entreprises. A travers cette formation, les participants seront en mesure de mieux traiter les différents aspects des dossiers juridiques et fiscaux dont ils auront la charge, particulièrement, en matière de droit des affaires et de contrôle exercé par l'Administration fiscale et travailleront ainsi avec plus de productivité, de confiance et de professionnalisme. De même, ce mastère leur permettra d'acquérir une parfaite connaissance des enjeux théoriques et pratiques du monde juridique en droit des affaires et en fiscalité, dans toutes ses dimensions tant une veille juridique et anticiper les nationales qu'internationales.

Déroulement :

La formation s'étale sur une période de 12 mois.

Responsable du programme :

Karim AARAB, Enseignant-Chercheur à l'ISCAE

Programme / Modules :

- Droit économique et de la propriété intellectuelle
- Arbitrage et contentieux des affaires
- Droit des obligations et des contrats d'affaires
- Restructuration juridique et fiscale des entreprises
- Fiscalité et conventions fiscales internationales
- Stratégie juridique et fiscales d'implantation des entreprises
- Contrôle fiscal et contentieux.

Objectifs :

- Maitriser le traitement des dossiers fiscaux et de leur assurer un meilleur suivi
- Assister les contribuables dans le cadre des procédures de contrôle et de contentieux fiscal
- Mettre en place une veille juridique et anticiper les changements
- Se familiariser avec la dimension juridique des entreprises nécessaire à la conduite des affaires
- Initier les négociations arbitrage et techniques contractuelles arbitrage et médiation
- Conseiller les contribuables sur toutes les problématiques liées à l'application de la fiscalité dans ses aspects internes et internationaux ainsi qu'en droit des affaires
- Optimiser le montage juridique et fiscal d'opérations de restructuration juridique et fiscale des entreprises ; restructurations, de fusions, de créations, de cessions ou d'acquisitions, en appréciant les risques et cout fiscal
- Procéder à des comparaisons des systèmes juridiques et fiscaux, dans un cadre national et international en vue de proposer des améliorations à travers les canaux représentatifs